

Tradipanne

Performance et tradition



BMI **MONIER**

TUILE BÉTON
Grand Moule Faible Relief

monier.fr

Tradipanne

- Tuile à glissement permettant de varier le pureau
- Etanchéité renforcée grâce à un emboîtement surélevé
- Profil traditionnel et moderne
- Nez façonné et arrondi



Cotes hors tout en cm

≈ 10/m²



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Type	Tuile béton à glissement et à double emboîtement longitudinal
Nombre de tuiles au m ²	≈ 9,6 à 11,3 selon pureau
Pureau (selon la pente)	de 29,5 à 34,5 cm
Largeur utile	≈ 30 cm**
Mètre linéaire de liteau/m ²	de 2,9 à 3,4 ml
Section de ventilation à l'égout	100 cm ² /ml
Classe de relief des tuiles	Classe G1
Poids unitaire	≈ 4,1 kg
Poids au m ²	de 39,4 à 46,3 kg
Nombre de tuiles par palette	144
Poids de la palette	600 kg
Site de production	Usine de Saint-Nabord
Mise en œuvre	Pose à joints droits ou joints croisés de droite à gauche
Norme produit de référence	NF EN 490
Norme d'application	NF P 31-207 [DTU 40.24]
Pente minimale*	29 % / 16°17' (Site protégé, avec écran)

* Consulter le tableau des pentes au dos de la notice.

** Les jeux d'assemblage usuels indiqués s'appliquent à partir des pureaux et largeurs réels moyens contrôlés à la livraison selon DTU.

NOTE DE PRESCRIPTION

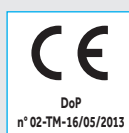
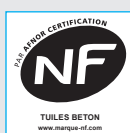
La tuile sera en béton de la famille des Grands Moules Faible Galbe à emboîtement longitudinal et à glissement, de 9,6 à 11,3 au m² selon la pente retenue, de type TRADIPANNE de MONIER ou similaire.

Les emboîtements seront placés en haut d'onde de façon à optimiser l'écoulement des eaux de ruissellement.

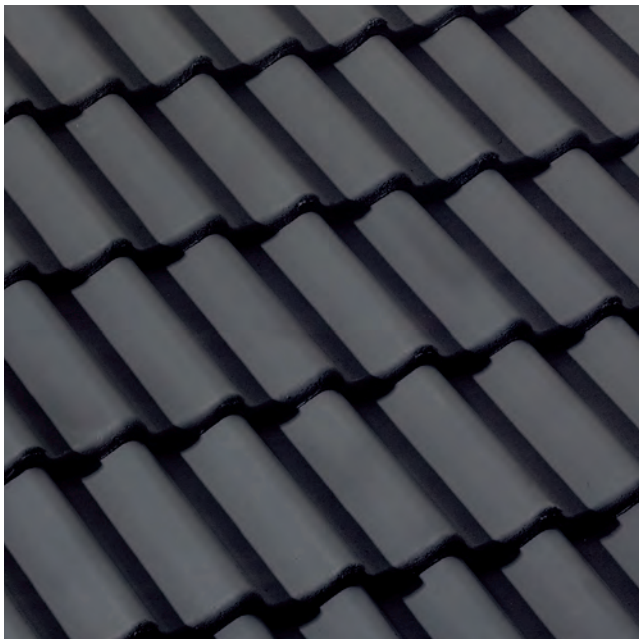
Sa pose se fera à joints droits ou à joints croisés, de droite à gauche, sur liteaux conformément à la norme d'application NF P 31-207 [DTU 40.24].

Sa mise en œuvre se fera à l'aide de l'ensemble des pièces spécialement étudiées pour réaliser une pose à sec des faitages et des rives tel qu'indiqué dans le DTU.

GARANTIES



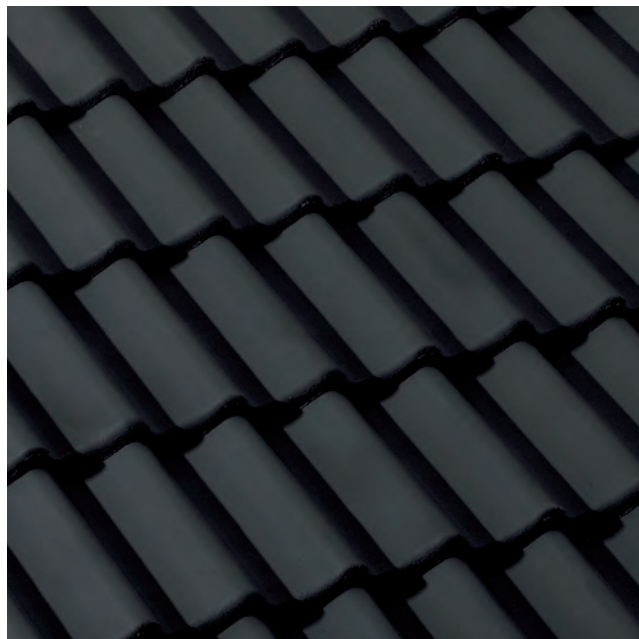
NUANCIERS



Ardoise (11)



Badiane (90)



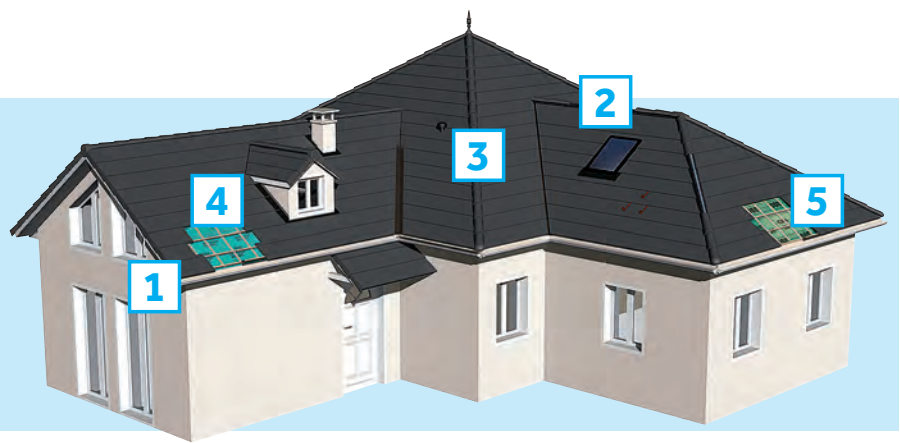
Noir (02)



Rouge Sienne (22)



Pionnier dans le développement de systèmes complets de toiture, Monier conçoit, dans les règles de l'art, une offre innovante : tuiles Terre Cuite et Béton, composants de toiture et isolation thermique par l'extérieur. Les professionnels Monier sont authentiques dans leurs relations, privilégiant l'accompagnement et l'écoute au plus proche de leurs clients.



1 RÉPARTITION TRANSVERSALE EN FONCTION DES MONTAGES DE RIVES

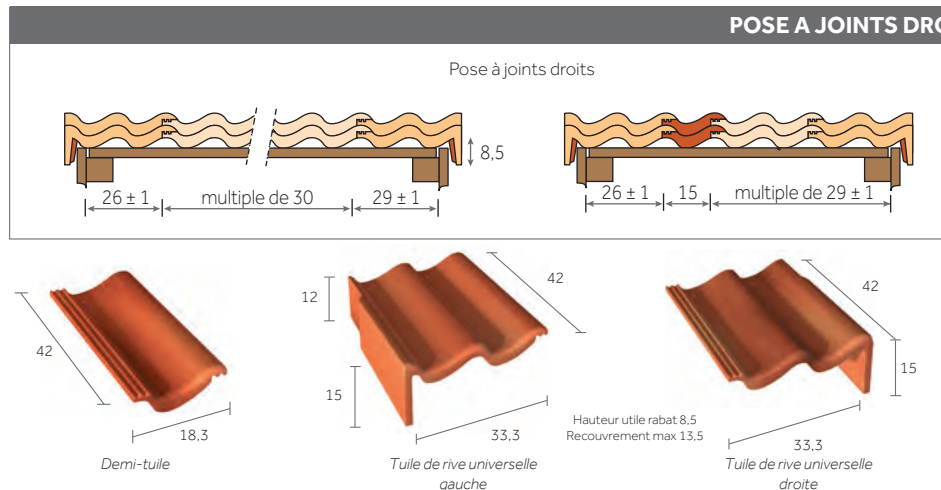
La gamme de tuiles spéciales offre en finition pour les rives :

- la tuile de rive universelle.

Les tuiles TRADIPANNE se posent à joints droits ou à joints croisés.

Les joints croisés s'obtiennent par l'utilisation de la demi-tuile.

La fixation des tuiles de rive est réalisée au moyen de vis à rondelle néoprène ou de l'Europanneton®.

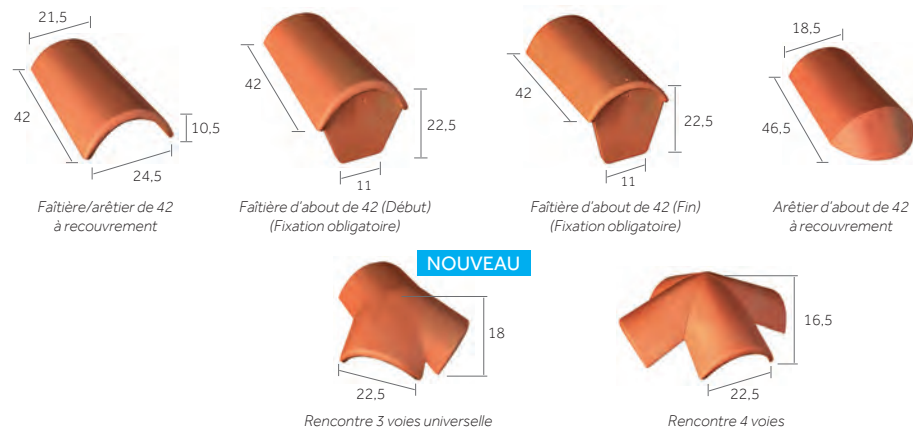


2 FAÎTAGES, ARÊTIERS & ABERGEMENTS

Les approches, en arêtier uniquement, sont réalisées en tronçonnant les tuiles au plus près de la lisse de rehausse en arêtier.

Toutes les faîtières et arêtières doivent être fixés à l'aide de clip ou de vis à rondelle néoprène.

L'écusson de la faîtière d'about doit être systématiquement fixé à la charpente.



3 AÉRATION, VENTILATION & ÉCLAIREMENT

La ventilation de la sous-face des tuiles et de leur support doit être assurée. Elle assure un bon comportement dans le temps des matériaux constitutifs de la couverture. L'utilisation des tuiles chatières est recommandée en partie haute et en partie basse de la couverture.

Les sections totales des orifices de la ventilation doivent être réparties par moitié entre partie basse du (ou des) versant(s) et, par moitié au voisinage du faîtage.

La ventilation en partie haute peut être assurée par le closoir ventilé, en partie basse par le liteau d'égout ventilé.

Les rejets d'air humide et/ou vicié provenant de ventilation ou d'extraction des pièces d'habitation par VMC ou autre, doivent impérativement s'effectuer hors des combles. Les tuiles à douille peuvent être utilisées pour cette fonction et doivent être positionnées de préférence dans le tiers haut du rampant. Les sections de ventilation mentionnées tiennent compte des valeurs uniformisées par les dernières révisions des DTU de la série 40.2...



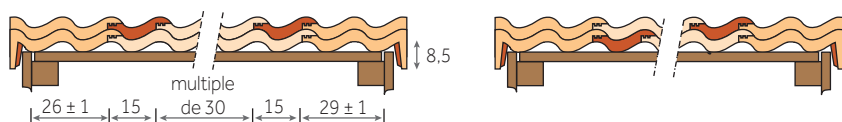
Type de comble	Section totale de ventilation ^(a)
Comble non aménagé sans écran	$S = 1/5000$
Comble non aménagé avec écran	$S1 = 1/5000$ $S2 = 1/3000^{(b)}$
Rampant isolé sans écran	$S = 1/3000$
Rampant isolé avec écran	$S1 = 1/5000$ $S2 = 1/3000$
Rampant isolé avec écran hautement perméable à la vapeur d'eau et présence d'un pare-vapeur continu et indépendant	$S = 1/5000$

^(a) S caractérise la section des orifices en relation avec le volume à ventiler entre isolant et éléments de couverture.
^(b) S1 caractérise la section des orifices en relation avec le volume à ventiler entre écran et éléments de couverture.
S2 caractérise la section des orifices en relation avec le volume à ventiler entre isolant et écran ventilé en sous-face.
L'utilisation d'un écran HPV implique obligatoirement la mise en œuvre d'un pare-vapeur continu en sous-face de l'isolant.

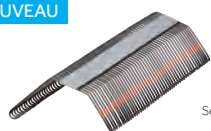
POINTS OU A JOINTS CROISÉS

Cotes utiles en cm - Lu : largeur utile

Pose à joints croisés



NOUVEAU



Crochets de fixation
INNOFIX
CRINNOR

Section de linteaux
25 x 38 mm
ou
38 x 38 mm



EUROANNETON®
TPA



Vis 50



Vis 70

MONIER RECOMMANDE LA POSE A SEC AVEC UN CLOSOIR VENTILÉ EN ROULEAU.

D'une mise en œuvre rapide, la pose d'un faîtage/arêtier à sec permet d'assurer une ventilation et facilite les interventions a posteriori.

Ce système permet au faîtage et à l'arêtier de s'adapter aux mouvements naturels de la toiture.



Figaroll® Plus
(28/32 cm)



Wakaflex®
(18 ou 28 cm)

Le Wakaflex® est la solution universelle d'étanchéité pour le traitement des points singuliers de la toiture. Sa mise en œuvre, très facile, se fait à froid, sans soudure.



Clip 42
pour faîtage/arêtier de 42

NOUVEAU



Funiprofil universel

4

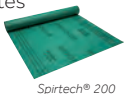
ÉCRANS DE SOUS-TOITURE

Les écrans de sous-toiture ont, principalement, pour fonction :

- d'assurer une étanchéité complémentaire et protéger les locaux sous-jacents contre les pénétrations de neige poudreuse, de poussières, de pollen, de suie et des infiltrations d'eau,
- de préserver la performance et la durabilité de l'isolant en sous-face,
- de permettre d'abaisser les pentes minimales de couverture lorsque les DTU le prévoient.



Ecotech® 200FR



Spirtech® 200

Pour plus d'informations, consulter le Catalogue général Monier

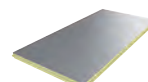
5

ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR SARKING

Le sarking, procédé d'isolation thermique par l'extérieur dédié aux combles aménagés ou aménageables, consiste à rehausser le toit afin d'insérer une fine couche d'isolant.

Monier propose une gamme complète :

- CLIMA FIRST®, la qualité au meilleur prix,
- CLIMA COMFORT®, la gamme haute performance.



Pour plus d'informations, consulter le Catalogue général Monier

RÉPARTITION SUR LA LONGUEUR DU RAMPANT

Toutes les tuiles posées en égout doivent être fixées.

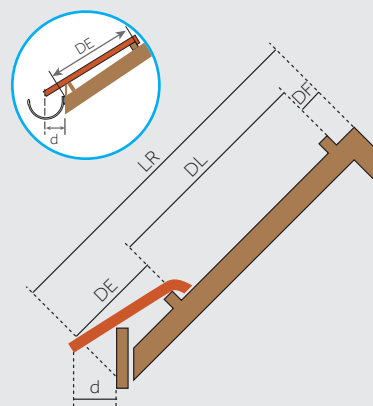
Se reporter au DTU en vigueur (40.24) :

- Crochets de fixation INNOFIX CRINNOR
- Europanneton® TPA Inox

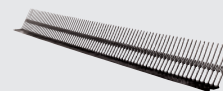
La pose d'un peigne d'égout empêche toute intrusion de rongeurs et d'oiseaux.

Il est posé en bas de pente et le long de la noue.

La cote DE mentionnée par Monier varie selon la hauteur de basculement, le pureau, la pente du toit et le débord d. Cette cote DE est à ajuster en fonction du débord désiré. Pour les tuiles à décroché en nez, on tiendra compte de la partie courante (écoulement de l'eau) pour définir les cotes DE et d.



LR = Longueur du rampant
DF = Distance du linteau de faîtage = 4 cm
DL = Distance de linteau = de 29,5 à 34,5 cm
DE = Distance du linteau à l'égout
Cette cote est à ajuster en fonction du débord de la tuile à l'égout (cote d) et de la pente de la toiture.
d = Débord à l'égout = 8 cm
Le débord à l'égout est déterminé suivant le type de gouttière.
Le nez de la tuile doit être axé à ± 1 cm de la gouttière



Peigne d'égout
(L 1 m - H 75 mm)

FIXATIONS DES TUILES EN PLAIN CARRÉ

Le dimensionnement des tuiles en partie courante se fera en fonction de la pente, de la présence ou non d'écran de sous-toiture, du type de fixation, de la hauteur du bâtiment, de la région de vent concernée et des règles sismiques.

En rive et à l'égout, toutes les tuiles sont fixées.

NOUVEAU



Utilisation des crochets de fixation INNOFIX ou de l'Europanneton® TPA Inox conseillée par Monier.

Pour des vents violents, Monier préconise d'aller au-delà des recommandations DTU et par conséquent de fixer toutes les tuiles.

LE CONSEIL DU PRO

La stabilité dimensionnelle de cette tuile facilite sa mise en œuvre.

Elle est souvent utilisée sur des toits comportant noues ou arêtiers. Dans ce cas, le décalage obtenu en utilisant une demi-tuile assure une très bonne portée de la tuile coupée.

LA RÉGLEMENTATION

TABEAU DE RECOUVREMENT SELON LA PENTE

Pentes en %	Recouvrement mini en cm	Pureau maxi en cm	Nombre de tuiles au m ²
$29 \leq p < 31$	12,5	29,5	11,3
$31 \leq p < 33$	11,5	30,5	10,9
$33 \leq p < 35$	10,5	31,5	10,6
$35 \leq p < 37$	10	32	10,4
$37 \leq p < 39$	9,5	32,5	10,3
$39 \leq p < 41$	9	33	10,1
$41 \leq p < 45$	8,5	33,5	9,9
$45 \leq p < 50$	8	34	9,8
$p \geq 50$	7,5	34,5	9,6

Ces données conviennent pour les rampants dont la longueur de projection horizontale n'excède pas 12 m.

Pour les sites exposés, un écran de sous-toiture est obligatoire pour des pentes comprises entre 29 et 35 % bornes incluses.

Protection à la neige poudreuse : les DTU de la série 40.2 révisés indiquent : la protection contre la neige poudreuse par la mise en place d'un écran souple de sous-toiture doit être précisé dans les documents particuliers du marché. Sa mise en œuvre relève du DTU 40.29.

DÉFINITION DES SITES SELON LE DTU

SITUATION PROTÉGÉE

Fond de cuvette bordé de collines sur tout son pourtour et protégé ainsi pour toutes les directions du vent.

SITUATION NORMALE

Plaine ou plateau de grande étendue pouvant présenter des dénivellations peu importantes de pente inférieures à 10 % (vallonements, ondulations).

SITUATION EXPOSÉE

Au voisinage de la mer : Le littoral sur une profondeur d'environ 5 km, le sommet des falaises, les îles ou presqu'îles étroites.

A l'intérieur du pays : Les vallées étroites où le vent s'engouffre, les montagnes isolées et élevées.



BMI Group

Monier SAS

23-25, av. du Docteur Lannelongue
75014 Paris

Tel : 01 40 84 67 00

Fax : 01 40 84 67 01

monier.fr

N° Indigo 0 820 338 338

0,15 € TTC / MN

Filiale du groupe Standard Industries, le groupe BMI est le plus grand fabricant de solutions de couverture et d'étanchéité en Europe. Avec 128 sites de production et des activités en Europe, dans certaines régions d'Asie et en Afrique du Sud, la société possède plus de 165 ans d'expérience.

Plus de 9 500 employés proposent aux clients des marques bien établies comme Braas, Monier, Icopal, Bramac, Cobert, Coverland, Klöber, Monarflex, Redland, Siplast, Vedag, Villas, Wierer et Wolfen. Le siège du groupe BMI est basé à Londres.